

Réf: Dossier N° 099379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AYMAMART »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DJIBI VILLAGE A
LA GARE, Lot 325, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYMAMART »

Objet : GRANDE DISTRIBUTION; ACHATS ET VENTES EN GROS, DEMI GROS; GESTION IMMOBILIERE; TRAVAUX DIVERS; ETUDE ET FORAGE; IMPORT/EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DJIBI VILLAGE A
LA GARE, Lot 325, Ilot 18

Dirigeant(s) : M KOFFI KOFFI JEAN MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03310 du 15/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16444/GTCA/RC/2022 du 15/04/2022

